

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

**DOSSIER DE PRESSE**

# RURAL TOUR

Région Bourgogne-Franche-Comté

**ÉTAPE #2**

**28 MAI 2026**



# SOMMAIRE

<b>Édito</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Programme de la journée</b> .....	<b>5</b>
<b>2<sup>e</sup> édition du Rural Tour</b> .....	<b>6</b>
Le Rural Tour, c'est quoi ? .....	6
Zoom sur le dispositif Territoires en Action (TEA).....	6
Quelques exemples de projets soutenus.....	7
<b>Contrats Territoires en Action</b> .....	<b>8</b>
<b>À la découverte de deux projets bénéficiaires du dispositif TEA</b> .....	<b>10</b>
Pesmes : Maison de la culture, médiathèque et services publics .....	10
Saint-Germain-du-Bois : Construction d'un restaurant scolaire .....	11

## ÉDITO

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France : près des deux tiers de sa population vivent en milieu rural. Forte de cette réalité, la Région s'engage pleinement aux côtés des territoires ruraux pour promouvoir un aménagement équilibré et durable, au bénéfice de toutes et tous.

À travers des dispositifs adaptés, elle accompagne concrètement les dynamiques locales et soutient les projets répondant aux besoins spécifiques et à la diversité de ces territoires.

Les politiques territoriales régionales ont pour ambition de conforter la qualité de vie de l'ensemble des territoires, et tout particulièrement des espaces ruraux. À ce titre, la Région déploie notamment 35 contrats couvrant l'ensemble du territoire, destinés à soutenir les projets portés majoritairement par les collectivités, en faveur de l'adaptation au changement climatique, de l'attractivité et du lien social.

Par son investissement, la Région affirme sa volonté de permettre à chacune et chacun de choisir de vivre à la campagne tout en bénéficiant d'équipements et de services de proximité, connectés au reste du monde.

L'étape #2 du Rural Tour s'inscrit pleinement dans cette démarche : elle constitue un temps fort de rencontres et d'échanges dédié aux ruralités régionales, visant à mettre en lumière la richesse, la diversité et la vitalité des initiatives et projets accompagnés en zone rurale.



**Jérôme Durain**  
*Président de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté*



**Éric Houlley**  
*Premier vice-président*

# INTRODUCTION

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France : près de deux tiers de sa population vivent à la campagne. Forte de cette réalité, la Région mène une politique volontariste en faveur de l'équilibre territorial, de l'attractivité et de la qualité de vie dans les campagnes.

**Le 28 mai 2026, Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Éric Houlley, premier vice-président, se déplacent dans les communes de Pesmes (Haute-Saône) et Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire) à l'occasion de la deuxième étape du Rural Tour.**

Après une première édition à l'été 2025 consacrée au dispositif ENVI (Espaces nouveaux, villages innovants), le Rural Tour revient au printemps 2026 pour une étape dédiée aux contrats Territoires en Action (TEA). Cette journée met en lumière des projets structurants, coconstruits avec les acteurs locaux, qui répondent aux besoins quotidiens de la population et accompagnent les transitions des territoires ruraux.

À cette occasion, les élus, les partenaires et les acteurs de terrain sont invités à découvrir deux projets emblématiques soutenus par la Région :

- ◆ La création d'une Maison de la culture, médiathèque et services publics à Pesmes (Haute-Saône) ;
- ◆ La construction d'un restaurant scolaire à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire).

Ces réalisations illustrent concrètement l'ambition régionale : permettre à chacune et à chacun de choisir de vivre à la campagne tout en bénéficiant de services de proximité modernes, accessibles et durables.

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

HORAIRES	DÉROULÉ
<b>10H</b>	Accueil à la « Maison Pour Tous » de Pesmes (Haute-Saône), Place des promenades (après l'école)
<b>10H15</b>	Mot d'accueil et d'introduction <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Frédérick Henning, <i>maire</i></li><li>◆ Jean-Marie Chaudot, <i>président du Pays Graylois</i></li><li>◆ Eric Houllley, <i>premier vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté</i></li></ul>
<b>10H30 &gt; 11H50</b>	Déambulation dans la commune Visite du chantier de la Maison de la culture, médiathèque et services publics
<b>12H &gt; 13H15</b>	Pause déjeuner
<b>14H30</b>	Accueil à la mairie de Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire), 14 place du Marché
<b>14H45</b>	Mots d'accueil et d'introduction <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Nadine Robelin, <i>maire</i></li><li>◆ Anthony Vadot, <i>président du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne</i></li><li>◆ Eric Houllley, <i>premier vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté</i></li></ul>
<b>15H &gt; 16H30</b>	Déambulation et visite du restaurant collectif

# 2<sup>e</sup> ÉDITION DU RURAL TOUR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Le Rural Tour, c'est quoi ?

Le Rural Tour est un événement itinérant organisé par la Région. Déployé en plusieurs étapes à travers le territoire, il s'inscrit dans une ambition forte de justice territoriale et d'équilibre entre les territoires, afin de garantir à chaque bassin de vie les moyens de son développement.

- ◆ Mettre en lumière des projets locaux exemplaires ainsi que l'action régionale en faveur des territoires ruraux ;
- ◆ Valoriser la diversité et la richesse des initiatives soutenues, qui participent au dynamisme local et au renforcement du lien social partout sur le territoire ;
- ◆ Mieux faire connaître les dispositifs régionaux et européens d'accompagnement de la ruralité, qu'il s'agisse de financements, d'ingénierie ou de mise en réseau ;
- ◆ Affirmer l'engagement régional en faveur d'un développement équilibré, fondé sur l'égalité d'accès aux opportunités, aux services et à l'innovation sur l'ensemble du territoire.

La première étape a eu lieu le 25 août 2025 sous l'égide d'Éric Houlley et a mis en lumière des projets soutenus au titre du dispositif régional ENVI « Espaces nouveaux, villages innovants », destiné aux communes de moins de 2 000 habitants.

**Cette deuxième étape #2 s'articule autour de deux projets soutenus au titre du dispositif régional Territoires en Action (TEA), en Saône-et-Loire et en Haute-Saône.**

## Zoom sur le dispositif Territoires en Action (TEA)

Lancé en 2022 pour la période 2022-2028, le dispositif Territoires en Action (TEA) constitue l'un des piliers de la politique régionale d'aménagement du territoire.

### UN CADRE CONTRACTUEL AU SERVICE DES TERRITOIRES

La Région a signé des contrats TEA avec **35 territoires de projets** (principalement des Pays), couvrant l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces contrats permettent de faire émerger et d'accompagner des projets structurants, en tenant compte du niveau de fragilité des territoires et du principe de « donner plus à ceux qui ont moins ».

**Depuis 2022, près de 350 projets ont déjà été soutenus, représentant plus de 84 millions d'euros de subventions régionales.**

## QUATRE AXES D'INTERVENTION

Les contrats TEA soutiennent des projets et de l'ingénierie autour de :

- ◆ **L'adaptation au changement climatique** (axe obligatoire) : sobriété foncière et énergétique, gestion durable des ressources, végétalisation, alimentation de proximité ;
- ◆ **Le développement et le maintien des services** à la population (axe obligatoire) : équipements publics, culture, éducation, services de proximité ;
- ◆ **Les mobilités du quotidien** (axe optionnel) : mobilités durables, solutions innovantes en milieu rural ;
- ◆ **La santé** (axe optionnel) : maisons de santé pluriprofessionnelles, actions de santé environnementale.

Au-delà de l'apport financier, le dispositif TEA se distingue par un accompagnement technique de proximité, assuré par les services de la Région, garantissant la qualité des projets, notamment sur les plans environnemental et d'usage. Le soutien régional génère par ailleurs un effet levier significatif : 1 € de subvention régionale permet en moyenne de mobiliser 4 € d'investissement local.

## Quelques exemples de projets soutenus

### > ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (AXE OBLIGATOIRE)

Les projets soutenus portent sur la gestion durable des ressources, l'urbanisme sobre et la végétalisation des espaces.

**Exemple** : à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), la réhabilitation de la friche Bouillard et l'aménagement du champ de foire privilégient le réemploi de matériaux, la sobriété énergétique et une forte végétalisation des espaces publics.

### > DÉVELOPPER ET MAINTENIR LES SERVICES À LA POPULATION (AXE OBLIGATOIRE)

Le dispositif soutient des équipements innovants et adaptés aux besoins des territoires, notamment en milieu rural.

**Exemple** : la Communauté de communes du Val Marnaysien (Haute-Saône/Doubs) a acquis un bassin mobile de natation, permettant l'apprentissage de la natation pour les scolaires et le développement de services de proximité.

### > FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES DU QUOTIDIEN (AXE OPTIONNEL)

Les projets encouragent des solutions de mobilité partagée et respectueuses de l'environnement.

**Exemple** : dans le Pays Nivernais Morvan (Nièvre), un service d'autopartage de véhicules électriques a été déployé sur neuf communes, avec des stations de recharge mutualisées.

### > FACILITER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS (AXE OPTIONNEL)

Les TEA accompagnent la création ou la modernisation d'équipements de santé de proximité.

**Exemple** : à Saint-Amour (Jura), des cabinets médicaux ont été aménagés dans l'ancien couvent des Capucins, dans le cadre d'une rénovation énergétique performante d'un bâtiment.



# CONTRATS TERRITOIRES EN ACTION

## Nombre d'initiatives soutenues par la Région dans les 35 territoires de projets



# À LA DÉCOUVERTE DE DEUX PROJETS BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF TERRITOIRES EN ACTION (TEA)

## PESMES (Haute-Saône) : création d'une Maison de la culture, médiathèque et services publics



Vues du chantier et du bâtiment rénové (intérieur et extérieur), intégration patrimoniale en centre ancien.

Située sur les rives de l'Ognon, au carrefour de Gray, Dole, Besançon et Dijon, Pesmes est une commune de 1 083 habitants, labellisée Cité de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté et Plus Beaux Villages de France. Faiblement dotée en équipements culturels, la commune a engagé un projet ambitieux visant à créer, en cœur de bourg, un nouveau lieu de vie, de rencontre et de services. Il facilitera l'accès de toutes et de tous à la culture, à l'information et aux services publics. Le projet repose sur la rénovation et la mise en relation de deux bâtiments mitoyens, dont l'ancienne mairie, reliés par un atrium.

L'équipement accueillera :

- ◆ Une bibliothèque-médiathèque moderne ;
- ◆ Des espaces de lecture, d'exposition, d'animation et de formation ;
- ◆ Une agence postale communale et un espace France services ;
- ◆ Le bureau d'information touristique.

Conçu selon des exigences énergétiques élevées, le bâtiment permettra un gain énergétique estimé à près de 42 % par rapport à la situation initiale. La livraison est prévue à l'été 2026, avec une ouverture au public envisagée à l'automne.

### EN BREF

**La commune :** Pesmes, 1 083 habitants, destination touristique majeure de Haute-Saône.

**Le projet :** Maison de la culture, médiathèque et services publics en cœur de bourg.

**Le soutien régional :** 349 165 € au titre du contrat TEA du Pays Graylois (coût global : 1,3 M€), assorti d'un accompagnement des services régionaux.

## SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (Saône-et-Loire) : Construction d'un restaurant scolaire



Salle de restauration du restaurant scolaire de Saint-Germain-du-Bois, accueillant chaque midi 110 élèves.  
© Commune de Saint-Germain-du-Bois

Située en Bresse Bourguignonne, la commune de Saint-Germain-du-Bois compte 1 977 habitants et dispose de nombreux services et commerces de proximité.

Confrontée aux limites de l'ancien restaurant collectif, devenu trop exigü et inadapté aux besoins actuels, la municipalité a engagé la construction d'un nouveau restaurant scolaire, idéalement implanté au cœur du bourg, à proximité immédiate des écoles et du pôle communautaire de la petite enfance.

Mis en service en novembre 2024, ce nouvel équipement accueille 110 élèves chaque midi et propose une restauration de qualité, équilibrée, privilégiant les circuits courts. Le bâtiment a été conçu pour atteindre des performances énergétiques et environnementales élevées, garantissant, été comme hiver, un confort optimal pour les enfants comme pour les équipes.

### EN BREF

**La commune :** Saint-Germain-du-Bois, 1 977 habitants.

**Le projet :** restaurant scolaire moderne et performant, au cœur du bourg.

**Le soutien régional :** 253 559 € au titre du dispositif TEA (coût global : 1,5 M€), avec accompagnement technique des services régionaux.



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

**CONTACTS PRESSE  
RÉGION BFC**

**Marie SOUVERBIE**

**[marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)**

**06 74 97 43 18**

**Laure HUBIDOS**

**[laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr)**

**06 08 37 99 02**

